



Le Japon avec Andrea

Conditions Générales

- Séjours et Voyages Carnet de Voyage -



Droit applicable, protection des données, contact p. 1
Séjours et voyages Carnet de Voyage..... p.2-5



1. Droit applicable et for

- 1.1 En cas de litige, les Conditions Générales fournies au moment de l'inscription ou de la signature du devis sont déterminantes.
- 1.2 Le client, le participant ou l'élève accepte que le for juridique soit établi à Genève (GE), en Suisse.

2. Protection des données

- 2.1 Sous réserve des dispositions contraires des présentes Conditions Générales, LJAA reconnaît la confidentialité des informations que le client, le participant ou l'élève lui communique lors de l'inscription/ de la validation du devis et du paiement des frais et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers sauf si elles sont nécessaires à la bonne exécution du contrat.
- 2.2 Le client, le participant ou l'élève dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, le client ou l'élève s'adressera à LJAA en justifiant son identité.
- 2.3 LJAA se réserve le droit de divulguer des statistiques et des informations démographiques générales relatives aux clients ou aux élèves, ces informations étant alors présentées de manière globale.

3. Conditions générales

- 3.1 LJAA est susceptible de modifier les présentes Conditions Générales. La version en vigueur au moment de l'inscription ou de la signature du devis fait foi dans la relation contractuelle entre LJAA et le client ou l'élève.
- 3.2 Toute clause des présentes Conditions Générales qui serait en contradiction partielle ou totale avec des règles impératives du droit suisse en vigueur sera dissociable et toute nullité, totale ou partielle, d'une telle clause n'affectera pas la validité du reste de la clause en question ni des autres clauses des présentes Conditions Générales.
- 3.3 Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.



4. Contact

Le Japon avec Andrée
Andrée Villat

Médiatrice culturelle indépendante
Enseignante de japonais
Illustratrice
Poète Haiku

Rue des Noirettes 9
1227 Carouge (GE)
Suisse

lejaponavecandrea@gmail.com
+41 77 471 40 85

www.lejaponavecandrea.ch



D. Conditions Générales

- Séjours et voyages Carnet de Voyage -

(Les dénominations énoncées ci-après au masculin englobent également les formes féminines)

1. Champ et application

1.1 Les présentes Conditions Générales régissent les droits et obligations des parties lors de toute inscription aux séjours et voyages Carnet de Voyage organisés par Le Japon avec Andrea (ci-après mentionné « LJAA »).

1.2 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par le participant (ci-après mentionné « participant»). L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales (ci-après mentionné « Conditions Générales »).

1.3 LJAA se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions générales. En cas de modification, les Conditions Générales en vigueur lors de l'inscription de l'élève sont applicables.

2. Mission

2.1 LJAA s'engage à proposer des séjours courts (3-4 jours) ou des voyages plus longs (5-15 jours) en Suisse et à l'étranger. Ces séjours créatifs visant à promouvoir la pratique du carnet de voyage sous toutes ses formes tout en donnant au participant des outils concrets pour s'initier ou se perfectionner dans différentes techniques incluant le dessin, le croquis, l'aquarelle, l'écriture et la mise en page de son carnet. Il ne s'agit pas de stage intensif sur l'une ou l'autre technique, mais bien un cadre souple d'apprentissage et de mise en pratique *in situ* et en plein air.

2.2 Ces séjours ne constituent ni des voyages organisés au sens touristique du terme, ni des prestations tout compris. Ils reposent sur une autonomie partagée entre LJAA et les participants.

3. Conditions de participation

3.1 La participation à un séjour ou voyage carnet de voyage implique que le participant :

1. dispose d'une pratique artistique de base (dessin, aquarelle, carnet de voyage)
2. soit en capacité de se déplacer de manière autonome, de marcher, d'utiliser les transports publics et de pratiquer en extérieur
3. soit physiquement apte à participer aux activités proposées
4. accepte un cadre collectif respectueux, bienveillant et non compétitif

3.2 Les séjours ne sont pas adaptés aux débutants complets, merci de contacter LJAA par mail en vue d'une initiation à la pratique du carnet de voyage afin d'être éligible à l'inscription aux séjours.

3.3 Les séjours ne sont pas adaptés aux personnes nécessitant un accompagnement individuel constant.

3.4 LJAA se réserve le droit de refuser une inscription si les conditions de participation ne sont manifestement pas remplies.

4. Frais de participation

4.1 Les prix indiqués sont proposés en Francs Suisses (CHF), TVA incluse.

4.2 LJAA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Seul le prix figurant dans la confirmation d'inscription fait foi.

4.3 Le tarif proposé pour chaque séjour comprend :

1. l'organisation
2. l'accompagnement artistique et pédagogique

4.4 **Sauf mention contraire explicite**, les éléments suivants **ne sont pas inclus** dans le prix du séjour :

1. transports aller-retour jusqu'au lieu du séjour
2. hébergement
3. repas et boissons
4. transports locaux
5. entrées de musées ou sites
6. dépenses personnelles

5. Organisation générale du séjour

5.1 Les participants sont responsables de leur logement, de leurs déplacements personnels et de leur organisation en dehors des temps encadrés.

5.2 Le programme est donné à titre indicatif et peut être ajusté en fonction de la météo, des conditions locales ou du rythme du groupe, sans que cela ne remette en cause la qualité de l'accompagnement.

6. Responsabilité et assurance

6.1 Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et de ses biens personnels pendant toute la durée du séjour.

6.2 Il est obligatoire que chaque participante dispose :

1. d'une assurance responsabilité civile personnelle (RC) valable en Suisse et/ou à l'étranger.
2. d'une assurance maladie et accident couvrant les activités à l'étranger le cas échéant.
3. pour les voyages hors Suisse, d'une assurance voyage incluant rapatriement et assistance est fortement recommandée.

6.3 LJAA décline toute responsabilité en cas :

1. de dommages corporel ou matériels pouvant survenir en conséquence de comportements de la part du participant pendant et en dehors des temps encadrés.
2. d'accident quel qu'il soit, pouvant survenir en conséquence de comportements de la part du participant pendant et en dehors des temps encadrés.
3. de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.
4. de problème lié à un défaut d'assurance du participant.
5. de litige avec un lieu du visite concernant un dommage corporel ou matériels ou un accident quel qu'il soit pouvant survenir en conséquence de comportements de la part du participant.

7. Comportement et vie de groupe

7.1 Les participants s'engagent à adopter un comportement respectueux, tant envers le groupe que les lieux visités, les habitants et l'environnement.

7.2 Tout comportement inapproprié, dangereux ou perturbant le bon déroulement du séjour pourra entraîner une exclusion immédiate, sans possibilité de remboursement.

8. Inscription

8.1 Les inscriptions aux séjours et voyages Carnet de Voyage se font sur une période définie. Les inscriptions reçues après la fin du délai d'inscription ne seront pas prises en compte.

8.2 Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à la fin du délai d'inscription, un délai supplémentaire pour les inscriptions pourra être octroyé.

8.3 Les inscriptions aux séjours et voyages Carnet de Voyage se font via la boutique en ligne:

<https://www.lejaponavecandrea.ch/categorie-produit/voyage-excursions/>

8.4 Les inscriptions font l'objet d'une confirmation de LJAA par mail afin de garantir la disponibilité des places.

8.5 Les inscriptions définitives aux séjours et voyages Carnet de Voyage se font via un formulaire envoyé après l'inscription en ligne confirmée.

8.6 La signature du participant sur le formulaire d'inscription fait office de contrat entre LJAA et le participant. Dès lors le paiement de l'intégralité du voyage est dû.

8.7 La place du participant est officiellement réservée uniquement après réception du paiement.

8.8 Le paiement se fait sur facture émise par LJAA pour chaque participant et via versement bancaire ou bulletin de versement QR fourni.

9. Annulation et remboursement

9.1 Sauf conditions spécifiques indiquées sur la page du séjour :

1. Annulation par le participant moins de 30 jours avant le début du séjour : aucun remboursement
2. Annulation par le participant au minimum 45 jours avant le début du séjour : remboursement de 50 %
3. Annulation par LJAA ou en cas de nombre insuffisant de participants : remboursement intégral des sommes versées

9.2 En cas d'annulation par le participant ou LJAA les frais engagés par le participant (transport, hébergement, assurances, etc.) restent à sa charge.

10. Force majeure

10.1 En cas de force majeure (catastrophe naturelle, restrictions sanitaires, grèves, événements imprévisibles), LJAA se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le séjour.

10.2 Les modalités de remboursement ou de report seront alors communiquées au cas par cas.

11. Matériel

11.1 Le matériel n'est pas fournis.

11.2 Lors de l'inscription au séjour ou au voyage via la boutique en ligne LJAA, le participant reçoit une liste de matériel de base nécessaire pour le séjour.

11.3 Un "set du débutant" (55 CHF) contenant un carnet papier aquarelle 230gr, 1 set de 4 pinceaux, 1 boîte d'aquarelle 18 couleurs, un support pinceau et une pochette de rangement peut être commandée via la boutique en ligne LJAA.

11.4 Après achat du "set du débutant", il est à retirer AVANT le voyage à mon atelier selon un horaire défini ensemble par mail.

11.5 L'élève est responsable de son matériel et doit veiller à son entretien et à son remplacement en cas de besoin.

12. Droit d'auteur

12.1 Les documents pédagogiques écrits, les exemples visuels ainsi que tout le contenu des cours sont soumis au droit d'auteur.

12.2 L'élève s'engage à faire un usage personnel et privé du contenu des cours (cela inclus les PDF, les supports pédagogique, les exercices et tous autres supports utilisés pendant les cours comme les photos de mes carnets de voyage personnels prises par les participants).